



SÉLECTIONS OFFICIELLES AUX JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO 2020

Le Comité Paralympique de Sélection (CPS) du <u>Comité Paralympique et Sportif Français</u> (CPSF) s'est réuni le **mardi 07 janvier 2020**, sous la présidence de Gérard Masson.

Le CPS a entendu l'exposé formulé par la <u>Fédération Française Handisport</u> et la <u>Fédération Française du Sport Adapté</u> après qu'elles ont eu procédé à la sélection de leurs athlètes.

Le CPS a validé* cette liste de sélectionné-e-s :

PARA ATHLÉTISME (FF HANDISPORT)

Timothée **ADOLPHE** // Catégorie T11 – Club : Paris Université Club (75)
Pierre **FAIRBANK** // Catégorie T53 – Club : Handi Club Calédonien (98)
Mandy **FRANCOIS-ÉLIE** // Catégorie T37 – Club : Foyal Club Handisport (97)
Manon **GENEST** // Catégorie T37 – Club : Paris Université Club (75)
Ronan **PALLIER** // Catégorie T11 – Club : Stade Nantais Athletic Club (44)
Dimitri **PAVADÉ** // Catégorie T64 – Club : Club d'Athlétisme ATHLÉ 632 (31)

PARA ATHLÉTISME ADAPTÉ (FF SPORT ADAPTÉ)

Gloria AGBLÉMAGNON // Catégorie F20 - Club: Saran Loiret Athletic Club (45)

PARA NATATION (FF HANDISPORT)

Laurent **CHARDARD** // Catégorie S6 – Club : Guyenne Handi Nages (33)
Ugo **DIDIER** // Catégorie S9 – Club : Jeunesse Sportive Cugnaux Omnisports (31)
Alex **PORTAL** // Catégorie S13 – Club : Cercle des Nageurs de l'Ouest de Saint Germain en Laye (78)

Le Comité Paralympique de Sélection (CPS) fixe les grands principes de sélection. Le CPS se prononce sur les suites à donner à toute attribution, ou réattribution, de quotas paralympiques par les fédérations internationales compétentes ou par l'IPC.

Le CPS valide les critères de sélection proposés par les fédérations membres du CPSF en vue de la participation des athlètes aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Il valide la liste des athlètes composant l'équipe de France paralympique, afin que le CPSF procède à leur inscription et à leur engagement définitif auprès du Comité d'organisation des Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

Enfin, le CPS valide la composition de l'encadrement retenu pour accompagner la délégation française aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

CONTACT PRESSE

medias@france-paralympique.fr / 06.65.75.71.25

Facebook > @FranceParalympique
Twitter > @FRAparalympique
Instagram > /franceparalympique/
LinkedIn > Comité Paralympique et Sportif Français









^{*} Sous réserve du respect par l'athlète des conditions obligatoires de participation aux Jeux Paralympiques de Tokyo fixées par le CPSF et par la fédération concernée.